



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA VENDEE

Direction des relations avec les collectivités territoriales et des affaires juridiques
Bureau du Tourisme et des procédures environnementales et foncières

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Préalable à l'approbation du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de L'AIGUILLON-SUR-MER

Par arrêté préfectoral n° 11-DRCTAJ/1-746 du 21 septembre 2011, une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de l'Aiguillon-sur-Mer est ouverte **du 17 octobre 2011 au 18 novembre 2011 inclus, soit durant 33 jours** sur cette même commune.

Une commission d'enquête a été désignée comme suit :

Présidente : Madame Brigitte CHALOPIN, juriste,
membres titulaires :

- Monsieur Jean-Yves HERVE, ingénieur en chef de l'armement,
- Monsieur Jean-Claude HELIN, professeur de droit à la retraite,
- Monsieur Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement en retraite,
- Monsieur Alain BACH, Général de brigade en retraite.

Membres suppléants :

- Madame Catherine DESBORDES, Docteur en sciences et techniques de l'environnement,
- Monsieur Luc BOUILLAUD, trésorier principal du Trésor en retraite.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront déposés en mairie de l'AIGUILLON-SUR-MER, du 17 octobre 2011 au 18 novembre 2011 inclus. Le public pourra consulter le dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il pourra consigner ses observations sur le registre, ou les adresser par écrit à Madame Brigitte CHALOPIN, Présidente de commission d'enquête, Mairie, 2 place du Docteur Giraudet, 85460 L'AIGUILLON-SUR-MER.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture de la Vendée à l'adresse suivante :
http://www.vendee.pref.gouv.fr/sections/enquetes_publicques.

Un ou plusieurs commissaires enquêteurs se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de L'AIGUILLON-SUR-MER, les jours et heures ci-après :

- | | |
|--|---|
| - lundi 17 octobre 2011.....de 9h00 à 12h00, | - lundi 7 novembre 2011.....de 13h30 à 16h30, |
| - vendredi 21 octobre 2011.....de 9h00 à 12h00, | - mercredi 9 novembre 2011.....de 9h00 à 12h00, |
| - mardi 25 octobre 2011.....de 9h00 à 12h00, | - samedi 12 novembre 2011.....de 9h00 à 12h00, |
| - jeudi 27 octobre 2011.....de 13h30 à 16h30, | - mardi 15 novembre 2011.....de 9h00 à 12h00, |
| - samedi 29 octobre 2011.....de 9h00 à 12h00, | - mercredi 16 novembre 2011.....de 9h00 à 12h00, |
| - mercredi 2 novembre 2011.....de 9h00 à 12h00, | - vendredi 18 novembre 2011....de 13h30 à 16h30 |
| - vendredi 4 novembre 2011....de 13h30 à 16h30, | |

Copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de L'AIGUILLON-SUR-MER pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront, par ailleurs, en obtenir communication en s'adressant au préfet.

Le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation, éventuellement modifié, sera approuvé, le cas échéant, par arrêté préfectoral.